

Cahier de doléances du Tiers État de Châtelard (Savoie)

De la communauté de Chatelard, vallée de Barcelonnette.

Nos doléances sont, en abrégé, qu'étant dans un pays des plus âpres, des plus froids et des plus affreux du monde, pays horrible, hérissé de montagnes à perte de vue et de rochers escarpés qui rendent nos avenues presque inaccessibles, pays où les rivières, les ravins et les gaves occupent presque tout ce qu'il y a de bon pour la culture ? où nous sommes assiégés par la neige, jusqu'à six mois de l'année, lesquels nous sommes réduits à passer dans de méchantes écuries, avec les animaux pour être gardés de la gelée par la chaleur de leur haleine, pays où ces neiges sont si fréquentes et si abondantes, qu'elles ont ordinairement demi-toise de hauteur ou même plus, lesquelles se mettant en coulées affreuses, désolent, dévastent, occupent et entravent les campagnes capables du peu de récolte que la terre promet à une très-pénible culture, récolte qui consiste strictement en grains, seigles, orges, avoines, bien peu de froment, point de fruits d'aucune espèce, point de vin, point de bière, n'étant notre nourriture ordinaire, pour la plupart, que de la soupe d'orge et d'avoine, avec des herbes en potage avec un peu de pain bis, notre soul au moins de l'eau fraîche et cristalline, tout le reste ne venant qu'à grands frais de l'étranger, ce qui force une grande partie de nos habitants à s'isoler, à se répandre de part et d'autre dans le pays étranger, pour vivre et pour trouver moyen de gagner avec d'inconcevables peines de quoi payer les surcharges dont ils se trouvent opprimés, fatigués par les dimes, les tailles, les taux de capitations, contrôles et les entretiens personnels en tout genre, pays où les pauvres habitants sont sans cesse harcelés de pétitions et répétitions des droits des individus des familles, régis par une justice longue, attachée superstitieusement aux formes de procédures pour raison, et chicane desquelles le fond est souvent perdu de vue parmi des labyrinthes où les parties sont dévorées en frais jusqu'aux os avant de recevoir justice.

C'est pourquoi nous supplions très-humblement Sa Majesté d'avoir égard à nos misères, au moins en ne les augmentant pas en tant qu'il lui sera possible par un surcroît d'impôt, mais bien prendre l'argent où il est, c'est-à-dire dans les coffres de tant de nobles et de riches magistrats, lesquels à leur aise ont tout en abondance, et qui font de votre pauvre peuple leurs vassaux à leur plaisir.

Mais, sur toute chose, nous supplions très-instamment Sa Majesté qu'il lui plaise et daigne ordonner que tout le sol de la France, pays exactement et justement taillé, ait sa juste quote-part de toutes les impositions, communes et utiles à l'État, nous soumettant néanmoins très-humblement à tout ce que sa bonté paternelle trouvera bon d'ordonner.

Ce n'est pas, au reste, que nous souhaitassions pouvoir faire passer en détail toutes les dimensions de nos misères sous vos yeux; néanmoins nous nous contenterons de dire avec respect : Ah si le Roi dont nous admirons l'insigne bonté, dont l'excès a prévenu nos doléances, pouvait le savoir, mais une juste pudeur, et l'intime respect dont nos cours sont remplis pour sa personne sacrée ne nous permet pas de les amplifier davantage, de peur d'être indiscrets, ou d'attrister, déplaire ou louer le cœur si noblement paternel d'un souverain si juste, si prévenant et si bon, auquel nous devons craindre avec raison de donner le moindre déplaisir, car nous souhaiterions bien plutôt être capables de pouvoir contribuer sa satisfaction et sa réjouissance par les protestations les plus sincères de notre dévouement à son service, et c'est ce que nous souhaitons faire maintenant pleins de joie de lui rendre à cette heure nos hommages, et de ce que l'occasion nous procure le bonheur inouï de lui témoigner pour toujours nos respects et nos remerciements sur les présents effets d'une bonté inouïe et si grande enfin qu'elle surpasse toutes nos atteintes; aussi souhaitons-nous de tout notre cœur la conservation de sa personne auguste et sacrée de même que de son illustre famille, sous la domination de laquelle nous souhaitons, désirons et attendons *in eternum maneré*, lui laissant maintenant le soin de pourvoir paternellement à tous nos besoins.

Nous dirons sans cesse en action de Vive le Roi ! Vive le Roi ! Vivat ! Rex ! Vivat Rex !